


# REGLEMENT DE LA 1<sup>ère</sup> EDITION DES 40<sup>èmes</sup> RUGISSANTS

<p><b>Le Concept de l'événement « Les 40<sup>èmes</sup> Rugissants »</b></p>	<p>Ce n'est pas une course. C'est un <i>Mountain Rally</i> durant lequel les participants se verront proposer 60 cols dont ils devront choisir 40 cols (10 par Région) afin de tracer la ligne la plus directe, la plus fluide du départ à l'arrivée... en parcourant le moins de kilomètres possibles, soit environ 900km (tracé idéal).</p> <p>Les participants sont constitués en patrouille de 3 bikers. 4 régions ; 3 pays CH, F, et I ; Départ et arrivée à Genève ; 3 étapes : Megève, Verbier, et Bex.</p>
<p><b>Champ d'application</b></p>	<p>Les dispositions ci-après s'appliquent à l'événement « Les 40<sup>èmes</sup> Rugissant » qui aura lieu les 5 et 6 août 2017 selon le Concept de l'événement mentionné ci-dessus.</p>
<p><b>Organisation</b></p>	<p>L'Organisateur de l'événement est l'association de droit suisse à but non lucratif « EDELWEISS You'll Never Ride Alone ! – Les 40<sup>èmes</sup> Rugissants ».</p>
<p><b>Aptitude et conditions de participation</b></p>	<p>Le biker qui se sent apte et suffisamment expérimenté pour entreprendre ce <i>Mountain Rally</i> est autorisé à participer.</p> <p>Chaque participant dispose d'un permis de circulation valable dans les pays traversés.</p> <p>Seul un véhicule de type Harley Davidson est autorisé à participer.</p> <p>L'organisation se réserve le droit de ne pas autoriser le départ d'un biker ou de sa moto s'il apparaît que l'un ou l'autre ne sont pas aptes à rouler durant 24 heures.</p> <p>Chaque participant signe une décharge de responsabilité envers l'organisation.</p>
<p><b>Inscription</b></p>	<p>L'inscription s'effectue sur le site Internet de l'événement :</p> <p style="text-align: center;"><a href="http://www.40emesRugissants.edelweiss-ynra.swiss">www.40emesRugissants.edelweiss-ynra.swiss</a></p> <div style="text-align: center;">  </div>
<p><b>Frais d'inscription</b></p>	<p>Les frais d'inscription sont de CHF 50.- par participant (CHF 150.- par patrouille), à verser sur le compte suivant :</p> <p style="text-align: center;">UBS SA Genève IBAN : CH69 0024 0240 9330 3401 W Bénéficiaire : Edelweiss.swiss – you'll never ride alone</p> <p>L'inscription ne prend effet qu'après que le paiement a été reçu par l'organisation.</p> <p>En cas d'annulation, les frais d'inscription ne sont pas remboursés.</p>
<p><b>Composition des patrouilles</b></p>	<p>Les patrouilles sont constituées de 3 participants. La présence de 3 participants au départ est nécessaire. Le remplacement d'un participant, avant le départ, est possible avec l'accord de l'organisateur.</p> <p>Si l'un des participants est, malgré lui, empêché de continuer (panne, fatigue excessive, problème de santé,</p>

	<p>etc.), la patrouille est autorisée à continuer.</p> <p>Si deux participants sont empêchés de continuer, la patrouille est disqualifiée.</p> <p>Les passagers/ères sont autorisé(es). Un/une passager/ère ne peut prendre la place d'un pilote durant l'événement. Le/la passager/ères n'est pas considéré comme participant à l'événement.</p>
<b>Carte de référence</b>	<p>Carte Michelin (<a href="https://www.viamichelin.fr">https://www.viamichelin.fr</a>)</p> <p>Pour chacune des 4 régions, une carte de format A3 munie de 15 cols est remise à chaque patrouille.</p>
<b>Remise des cartes</b>	<p>Il y a 4 Régions à parcourir. Pour chacune des Régions une carte comportant 15 cols sera remise aux patrouilles. Les cartes sont remises aux patrouilles par la Table Technique se trouvant au départ du Rallye, et par la Table Technique se trouvant au départ de chaque étape.</p> <p>La première carte pour la Région 1 est remise à la patrouille 60 minutes avant son heure de départ. Les cartes pour les Régions suivantes sont remises à la patrouille par la Table Technique à l'arrivée de chaque étape, si et lorsque la Table Technique a constaté que la patrouille concernée a effectivement parcouru 10 cols lors de l'étape précédente.</p>
<b>Horaires de départ</b>	<p>Les patrouilles partiront de Genève (Concession Harley Davidson Geneva à Plan-les-Ouates) entre 09h00 et 11h00.</p> <p>L'heure précise de départ de chaque patrouille sera tirée au sort le 20 juillet 2017 et sera communiquée aux participants. Le tirage au sort sera diffusé en <i>live</i> sur la page Facebook de l'événement.</p> <p>Lors du départ du <i>Rally</i> le 5 août 2017, chaque patrouille se présentera au plus tard 60 minutes avant son heure de départ à la Table Technique pour y recevoir sa carte et les dernières consignes.</p> <p>Chaque patrouille se positionnera spontanément dans l'Aire de départ 3 minutes avant son heure de départ. Elle sera appelée sur la ligne de départ par le Starter. Le Starter ordonne le départ.</p> <p>Si la patrouille se présente en retard à la Table Technique, ou sur l'Aire de départ, son départ sera reporté à une heure postérieure à 11h00.</p>
<b>Utilisation de GPS et d'aide à la navigation</b>	<p>Tout logiciel d'aide à la navigation (GPS, Garmin, etc.), toute carte papier ou électronique, etc. sont autorisés (chaque patrouille est autorisée à utiliser ses propres moyens de navigation, identiques à la préparation d'une balade en moto...)</p>

<p><b>Tracking</b></p>	<p>Chaque patrouille recevra un Tracker (de la taille d'un paquet de cigarettes) qu'elle emportera et conservera sur position « ON » durant tout le <i>Rally</i>. Ce Tracker émet chaque 30/60 secondes la position de la patrouille. Un logiciel de tracking enregistre le parcours de la patrouille ainsi que son passage sur les cols de choix. Le logiciel de tracking est la seule référence acceptée par l'organisation pour confirmer le parcours de la patrouille et le passage effectif des cols choisis par la patrouille. La perte ou l'endommagement de ce Tracker sont disqualifiant. Tout frais y relatif est à la charge de la patrouille concernée.</p>
<p><b>Comptabilisation des cols</b></p>	<p>Le logiciel de tracking rend compte de l'itinéraire de chaque patrouille, et du passage des cols. La comptabilisation des cols parcourus par chaque patrouille se fera par la Table Technique dans l'ordre d'arrivée des patrouilles à chaque étape. Une patrouille qui n'affiche pas 10 cols à son arrivée à l'étape ne pourra pas continuer, ou sera requise de parcourir un itinéraire de remplacement. Cette seconde option sera décidée par l'organisation selon les circonstances.</p>
<p><b>Col obligatoire</b></p>	<p>Sur les 15 cols proposés par Région, l'organisation peut rendre obligatoire le passage de 2 voire 3 cols. Ces cols apparaissent en <u>rouge</u> sur les cartes. Les patrouilles doivent obligatoirement passer par ces cols obligatoires. Elles devront s'y <u>arrêter</u>. C'est lors des passages de ces cols que les patrouilles pourront être comptabilisées, photographiées, etc.</p>
<p><b>Ravitaillements</b></p>	<p>A chaque étape,  <ul style="list-style-type: none"> <li>- du thé, de la soupe et du pain seront offerts aux participants ;</li> <li>- un restaurant sera à disposition des participants qui pourront commander à la carte et paieront le prix de leur consommation ;</li> <li>- des canettes Red Bull seront offertes aux participants.</li> </ul> A l'arrivée, un repas sera offert aux participants. Le ravitaillement en essence est de la seule responsabilité de la patrouille.</p>
<p><b>Support technique / mécanique</b></p>	<p>A chaque étape, les participants disposeront d'un service technique basique (pneu, huile, lumière). Toutes réparation ou adjonction de liquides sont à la charge des participants.</p>
<p><b>Chiffres théoriques</b></p>	<p>Le tracé idéal est de 900km environ. Ce qui correspond 37.5 km/h de moyenne (sans pauses). La nuit du 5 au 6 août est une nuit de pleine lune. 98% de luminosité lunaire est attendue. Le soleil se couche à 21h54 (crépuscule à 22h00). Il se lève à 06h23. Soit 8h29 de nuit.</p>

<b>Exclusion / Disqualification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisateur de l'événement se réserve le droit d'exclure tout participant en cas de comportement antisportif ou inadéquat.</li> <li>- Est disqualificatrice toute absorption d'alcool ou de drogue durant le <i>Rally</i>.</li> <li>- La perte du Tracker ou sa mise hors fonction (OFF) entraînent la disqualification.</li> <li>- Est disqualifiée la patrouille qui arrive à l'étape suivante plus de 7 heures après son heure de départ d de l'étape précédente.</li> <li>- La patrouille dont deux participants sont empêchés de continuer est disqualifiée.</li> </ul>
<b>Heure d'ouverture des étapes</b>	<p>L'étape de Megève sera accessible à chaque patrouille au plus tôt 4 heures après son heure départ de Genève. L'étape de Verbier, Bex ainsi que pour l'arrivée à Genève sera accessible à chaque patrouille au plus tôt 5 heures après son heure de départ de l'étape précédente.</p>
<b>Concession des droits</b>	<p>L'organisateur de l'événement ou des tiers éventuellement agréés par l'organisateur sont en droit d'utiliser les enregistrements audio et vidéo, de même que les photos de l'événement et des participants, ceci dans tous les médias et autre support de données et Internet (y compris à des fins commerciales et publicitaires de l'événement ou des sponsors et soutiens de celui-ci). Aucun avantage pécuniaire ne sera accordé au participant qui devrait apparaître sur le matériel susmentionné.</p>
<b>Responsabilité</b>	<p>La participation à l'événement se fait aux propres risques du participant. Chaque participant est responsable de sa couverture d'assurance. Chaque participant confirme par son inscription avoir souscrit une assurance accident et assurance responsabilité valables. La responsabilité de l'organisateur est exclue, sous réserve de faute grave. L'organisateur se réserve le droit de mettre un terme ou d'annuler l'événement pour cause de danger ou de force majeure, sans que sa responsabilité soit engagée ou que les participants puissent faire valoir un quelconque dédommagement. Le biker est seul responsable de son/sa passager.</p>
<b>Réclamation</b>	<p>Toute réclamation doit être adressée par écrit dans les 30 minutes après la fin du Rallye à l'organisation. La réclamation sera transmise au jury du Rallye pour décision. Toute décision du jury sera définitive et sans appel.</p>
<b>Règlement</b>	<p>L'organisation se réserve le droit de modifier le présent Règlement en tout temps. D'éventuelles modifications seront signalées sur le site Internet (la date ci-dessous faisant foi quant à l'état du Règlement), ou par écrit aux personnes concernées soit en préambule à l'événement soit sur place le jour de l'événement.</p>

Etat du Règlement au 8 mai 2017.